



OBJET :

**AVIS CONCERNANT LE PROJET D'EXPLOITATION D'UNE UNITE DE  
METHANISATION – SOCIETE SARL GREEN ARTOIS**

Nombre de Conseillers

En exercice 15  
Présents 13  
Votants 13

L'an deux mil vingt et un, le treize février, à 19 heures 30

Le conseil municipal de la Commune de SIMENCOURT

étant réuni à la salle des fêtes, après convocation

légale,

Sous la présidence de Madame SIMON Françoise, Maire

Etaient présents : Tous les conseillers sauf

Absents excusés : Mme TOUPET Nathalie et M. PILLOT Nicolas

Absent :

Le scrutin a eu lieu, M. DEZEQUE Benjamin a été nommé pour  
remplir les fonctions de secrétaire

Le maire certifie que le compte-rendu  
De cette délibération a été affiché à la  
Porte de la Mairie le 15/02/2021  
Et que la convocation avait été faite  
Le 04/02/2021  
Le Maire

Après examen

Sur proposition de Madame le Maire

Par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 2021, Monsieur le Préfet du Pas de Calais a procédé à l'ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la Société SARL GREEN ARTOIS relative au projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de FREVIN-CAPELLE.

Cette consultation se déroule du 1<sup>er</sup> février 2021 au 05 mars 2021 inclus.

Le Conseil municipal de Simencourt est appelé à donner son avis sur la demande d'enregistrement relative au projet d'unité de méthanisation, notamment sur le plan d'épandage des effluents proposé. Ce plan d'épandage, qui s'étend sur 39 communes du Pas de Calais, représente une surface totale de 864.10 ha.

La commune de Simencourt est concernée par une seule parcelle en culture de 3.5 ha.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir

- Emettre un avis sur la demande d'enregistrement présentée par la SARL GREEN ARTOIS relative au projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de FREVIN-CAPELLE.

VOTES EXPRIMES :

Pour :  
Contre :  
Abstention :

**Le Conseil s'abstient.**

4  
3  
6  
PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

19 FEV. 2021

ARRIVÉE

LE MAIRE,  
Françoise SIMON.

Certifié exécutoire  
Vu la réception en préfecture le 18/02/2021  
Et la publication du 18/02/2021  
Le Maire,

